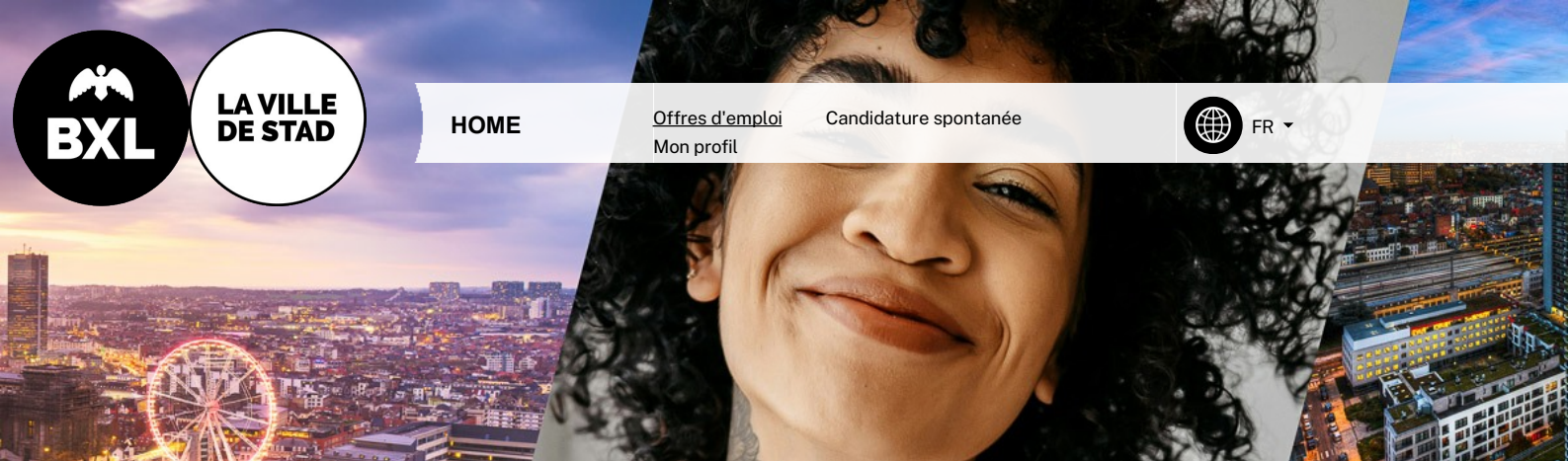




Géomètre expert (H/F/X)

L'employeur

La Ville de Bruxelles emploie environ 4 000 personnes et gère également un vaste réseau d'enseignement. La Ville est ainsi l'un des plus grands employeurs de la Région bruxelloise. Et pourtant, chez nous, vous n'êtes pas un numéro ! Notre engagement quotidien pour la Ville nous permet de nous sentir tous connectés. Ensemble, nous nous engageons pour les milliers d'habitants, de visiteurs et d'usagers de la capitale !

Le département Développement Urbain a pour mission principale la planification et la gestion de l'aménagement du territoire de la Ville de Bruxelles. Il vise à garantir un cadre de vie harmonieux et durable. A cette fin, il élabore des plans et des règlements d'urbanisme, en ce compris de mobilité et de stationnement. Il définit les limites et le statut de l'espace public. Il délivre les renseignements urbanistiques et techniques, les permis d'urbanisme et d'environnement, et assure le contrôle des infractions y relatives ainsi que la sécurité et la salubrité publiques. Il élabore des programmes de rénovation urbaine, de réaménagements d'espaces publics et espaces verts et de projets environnementaux, en y intégrant notamment les objectifs de gestion raisonnée des ressources, de neutralité carbone et de résilience climatique.

Vous intégrerez le service **Topographie et Expertise** au sein du **Département Développement urbain**.

Celui-ci est entre autres chargée des dossiers et missions techniques en matière d'alignements, de topographie, de vérification du statut de l'espace public, et des servitudes sur le territoire de la Ville.

Fonction

Au sein de la Direction Planification Stratégique et Opérationnelle, vous rejoignez le service topographie & expertise pour intégrer une équipe de 9 personnes où règne une excellente ambiance de coopération. Votre quotidien sera varié, entre le travail en bureau partagé, au Brucity, et les déplacements sur le terrain.

Votre mission principale sera de collaborer aux mesurages topographiques, alignements, délimitation et recherche statut du domaine public, afin de définir clairement les limites entre le domaine public et les propriétés privées. Vous collaborez également avec les administrations régionales, entreprises, géomètres privés et architectes, bureaux d'études ainsi qu'avec tout citoyen à la recherche d'information sur des questions relatives aux alignements.

TACHES

- Vous récoltez et analysez les données sur les alignements, le statut, les servitudes et la délimitation du domaine public
- Vous réalisez des visites de chantiers et des mesurages topographiques
- Vous vérifiez et implantez des alignements et nouvelles constructions sur plan et sur terrain.
- Vous réalisez des plans d'alignements, des plans de délimitation et des plans de pré-cadastration

Profil

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de **Bachelier Géomètre-expert**

Ou vous remplissez les conditions de mobilité interne pour une fonction de niveau B ou promotion pour une fonction dans le grade de **secrétaire technique**.

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, sauf exceptions, une déclaration d'équivalence délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles est obligatoire (<http://www.equivalences.cfwb.be/index.php?id=travaillerenbelgique>)

- Vous êtes familiarisé avec diverses applications informatiques (MS Office, programmes de dessin tel qu'AutoCAD)

- Vous êtes capable de réaliser des mesurages topographiques et de dessiner des plans
- Vous aimez effectuer des recherches, analyser des documents
- Vous gérez aisément des dossiers variés et complexes
- Vous avez l'esprit d'équipe et vous savez structurer votre travail
- Vous maîtrisez le français et avez le niveau requis de connaissance de la deuxième langue administrative conformément aux dispositions de la loi sur l'emploi des langues en matière administrative
- Vous avez de l'expérience en topographie et en expertise foncière

Offre

- Un contrat à plein temps et à **durée indéterminée**.
- Salaire mensuel brut : minimum **3115,68** euros (qui peut être supérieur compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures, de la situation familiale ainsi que de la réussite de l'examen linguistique). Vous pouvez obtenir une estimation de votre salaire via notre outil de [calcul de salaire en ligne](#)
- Une **allocation de bilinguisme** sous réserve de l'obtention de l'examen du Selor article 8 et article 9 §2.
- Une allocation de fin d'année et un pécule de vacances.
- **Des chèques repas** (8€, dont 6.91€ à charge de la Ville de Bruxelles).
- **Profitez de 36,5 jours de congés**, 4 jours de congés fixés par la Ville et 10 jours fériés légaux.
- Possibilité d'une **assurance hospitalisation** à des tarifs avantageux et la prise en charge du **ticket modérateur** par la Ville pour les soins médicaux, pour vous et votre famille au CHU Brugmann, au CHU Saint-Pierre, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola).
- **Plan de pension** pour les collaborateurs contractuels à hauteur de 3% du traitement brut.
- La plupart de nos fonctions administratives sont **hybrides** avec une possibilité de **télétravail** après 6 mois associée à une intervention forfaitaire de 20 euros par mois.
- La Ville de Bruxelles répond à vos besoins de développement professionnel en vous offrant des **formations** régulières.
- Nos lieux de travail sont facilement accessibles en transports en commun et l'**abonnement STIB est remboursé à 100%**, il y a également et une intervention dans les frais de transport (SNCB, De Lijn, TEC, vélo).

PROCEDURE DE SELECTION

Envoyez-nous votre candidature pour le **25/10/2026** au plus tard (curriculum vitae + lettre de motivation + copie du diplôme requis). Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.

Une première sélection sera réalisée sur base du cv et de la lettre de motivation. Les personnes correspondant au profil seront conviées par téléphone à des tests de sélection informatisés et à un entretien de sélection. Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection et portera sur la motivation, les compétences comportementales et les compétences techniques.

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidats sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap ou de nationalité.

Nous encourageons les personnes en situation de handicap à postuler. Nous tiendrons compte des éventuelles adaptations nécessaires tant en ce qui concerne la procédure de recrutement que de l'intégration au sein de l'administration.

Référence de l'offre : N°ID 2356

Postulez Maintenant